## Conditions d'attribution des places pour les enfants du Multi-Accueil "Le Nid d'Anges"

Age de l'enfant de 10 semaines à la veille des 4 ans.

Les enfants de 8 semaines sont accueillis de manière dérogatoire

Nom et prénom de l'enfant :	Nombre d'enfants vivant au foyer
-----------------------------	----------------------------------

Date de naissance de l'enfant :

Date d'entrée demandée :

Date d'inscription :

Critères	Notation
Prioritaires:	
Fratries qui fréquentent la structure (au moins 1 année en commun)	
Habiter la commune,	5 points
ou travailler sur la commune	3 points
Priorités urgentes:	
Incidents familliaux (service PMI, problème de santé,)	5 points
Arrêt impromptu du mode de garde initialement utilisé.	3 points
Priorités fortes :	
Famille monoparentale qui travaille/en formation/en recherche d'emploi	5 points
Couple dont les 2 parents travaillent	5 points
Handicap, maladie chronique de l'enfant ou dans la fratrie	5 points
Naissance de jumeaux / adoption	4 points
Un besoin important d'amplitude de garde hebdomadaire 4 à 5 jours, avec	
une grande amplitude horaire	4 points
Un besoin d'amplitude de garde hebdomadaire 3 jours	3 points
Un besoin d'amplitude de garde hebdomadaire 4 à 5 demie- journées	2 points
Un besoin d'amplitude de garde hebdomadaire 2 jours	2 points
Dossier en liste d'attente en fin de commission précédente	3 points
Accueil occasionnel qui devient régulier	2 points
Couple dont 1 parent travaille	2 points
Pas de présence familliale à proximité	2 points
Quotient familial inférieur à 380	5 points
Quotient familial entre 380 et 838	4 points
Quotient familial entre 838 et 1275	3 points
Quotient familial entre 1275 et 1831	2 points
Quotient familial supérieur à 1831	1 point
Couple dont les 2 parents ne travaillent pas	1 point
TOTAL	
Ancienneté (1/2 point par mois d'ancienneté d'inscription)	